



Le 27 février 2013

**Modalités de mise à disposition ou de consultation  
des documents de l'Assemblée Générale des Actionnaires**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de TF1 se tiendra le jeudi 18 avril 2013, à 9h30, au siège social 1, quai du Point du Jour– 92100 Boulogne Billancourt.

Les actionnaires seront appelés à statuer notamment sur les comptes de l'exercice 2012 et le versement d'un dividende de 0,55 € par action, avec mise en paiement le 30 avril 2013.

L'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires – BALO - du 27 février 2013 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions proposées par le conseil d'administration, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée.

Il est consultable sur le site internet de la Société [www.groupe-tf1.fr](http://www.groupe-tf1.fr) – rubrique Actionnaires - Assemblée Générale.

Les informations et documents destinés à être présentés à l'assemblée seront mis en ligne sur ce même site internet et seront consultables au siège social, auprès du Service Juridique (tel : 01.41.41.40.75), selon les dispositions légales et réglementaires applicables.